



Altercation entre 2 chiens

Par **Sacarjo**, le **07/02/2024** à **16:11**

Bonjour il y a 2 soirs mon mari sortait notre malinois dans notre copropriété privée en laisse... Une personne de notre copropriété promenait son bouledogue français sans laisse (règlement de copropriété : tous les chiens doivent être tenus en laisse) celui est venu sur notre chien et lui a sauté sur la gueule, mon malinois l'a très mal pris il a pris l'autre chien par le cou au niveau du dos et l'a traîné sur 3m... Le lendemain j'ai vu ce chien gambadait comme si de rien n'était dans la copropriété et attaché ! La proprio du chien l'a emmené chez le véto il a des antibiotiques à prendre. Sachant que ce chien se ballade toujours sans laisse dans la copropriété et que ce n'est pas la 1ère fois qu'il cherche des noises au mien... D'où ma question : que risque mon malinois ? Merci pour vos réponses.

Par **yapasdequoi**, le **07/02/2024** à **17:30**

Bonjour,

Il risque d'être obligé de sortir avec une muselière.

Par **Sacarjo**, le **07/02/2024** à **17:49**

Si c'est juste ça, ça me rassure car avec mon mari on avait peur qu'on nous le retire on s'en remettrait pas...

On pensait aussi que la proprio pouvait porter plainte on est dans le flou total...

Merci pour votre réponse

Par **yapasdequoi**, le **07/02/2024** à **17:57**

Son erreur est de promener son chien sans laisse. Mais il faudra le prouver si le litige persiste. Rechercher des témoins sera plus prudent pour vous.

D'autre part, je vous encourage à demander (courrier RAR) au syndic de rappeler à tous les résidents les règles concernant les chiens dans les parties communes de la copropriété. La prochaine fois pourrait être plus dramatique...

Par **Sacarjo**, le **07/02/2024** à **18:22**

La proprio du chien a envoyé un mail au syndic de la copropriété pour relater les faits et elle avait bien précisé que son chien était sans laisse, elle fait partie du conseil syndical et par un autre membre nous avons eu vent de ce mail.

Aussi une note est affichée sous verre dans le hall de chaque immeuble concernant la loi que les chiens doivent être tenus en laisse dans la copropriété...